

(<https://www.aefinfo.fr/>)Home (<https://www.aefinfo.fr/>) Ville intelligente (<https://www.aefinfo.fr/depeches/ville-intelligente>) Ville intelligente(<https://www.aefinfo.fr/ville-intelligente/ville-intelligente>) **Dépêche n°666295**

## Le ministère du Logement annonce 7 écoquartiers livrés et confirmés et reçoit un livre blanc pour renouveler la démarche

Dépêche n° 666295 3 min de lecture

Par Arnaud Paillard

Publiée le 21/01/2022 à 16h09

La ministre déléguée au Logement, Emmanuelle Wargon, a remis les labels écoquartiers ce vendredi 21 janvier à deux quartiers situés à l'étape 3 de la démarche et à cinq quartiers à l'étape 4. Florian Bercault, président de la commission nationale des écoquartiers et maire (DVG) de Laval, a remis en parallèle son livre blanc pour l'avenir des écoquartiers. Celui-ci prévoit de refondre le label dans la continuité de la réflexion issue de la démarche "Habiter la France de demain", qui s'est déroulée en 2021 sous l'égide du ministère.



Vue d'artiste du projet d'écoquartier fluvial de L'Île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) © DR

Emmanuelle Wargon, ministre déléguée au logement, a dévoilé ce vendredi 21 janvier 2022 le palmarès des projets labellisés écoquartiers en 2021. "Dix-sept projets de renouvellement urbain se sont vus récompensés au terme de cette neuvième campagne de labellisation et 25 projets ont rejoint la démarche en adhérant à la charte Écoquartier", indique le ministère du Logement. Dans le détail, dix candidats ont été labellisés étape 2, soit "l'écoquartier en chantier". Il s'agit de :

- Tremonteix, à Clermont-Ferrand ;
- renouvellement urbain du quartier du Banlay, à Nevers ;
- écoquartier Huberdeau à Yzeures-sur-Creuse, en Indre-et-Loire ;
- écoquartier de Cantebonne à Villerupt, en Meurthe-et-Moselle ;
- béguinage, à Poix-Terron, dans les Ardennes ;
- O'Mathurins, à Bagneux, dans les Hauts-de-Seine ;
- le belvédère, à Bordeaux ;
- le Caloubet à Rochefort-du-Gard, dans le Gard ;
- et de Prunel à Saint-Denis de la Réunion.

Deux projets ont été labellisés étape 3, qui correspond à "l'écoquartier livré" :

- le quartier de la Mare Huguet, à Rosny-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis ;
- l'écoquartier Jean Hameau, à La Teste-de-Buch, en Gironde.

Cinq projets ont enfin été labellisés étape 4, soit "l'écoquartier confirmé" :

- les rives de la Haute Deûle, à Lille ;
- le projet de rénovation urbaine Derrière-les-murs-de-Monseigneur - Cerisaie, à Villiers-le-Bel, dans le Val-d'Oise ;
- **le quartier Camille Claudel, à Palaiseau, dans l'Essonne** ;
- l'éco-village des Noés, à Val-de-Reuil, dans l'Eure ;
- et l'écoquartier des Arondes, à Roncherolles-sur-le-Vivier, en Seine-Maritime.

### Nouvelle feuille de route

Ce palmarès 2021 a également été l'occasion pour Florian Bercault, maire (DVG) de Laval et président de la commission nationale des écoquartiers, de présenter son livre blanc sur l'avenir de la démarche, dix ans après le lancement du label. "J'ai été nommé président du comité national en février 2021 pour établir une feuille de route à l'horizon 2030 afin de renouveler la démarche écoquartier. J'ai remis à la ministre un document qui permettra, à terme, de mieux s'approprier la démarche et de la rendre plus agile et conforme aux nouvelles réglementations, comme le ZAN (Zéro artificialisation nette) ou la RE2020", confie-t-il à AEF Info.

Le livre blanc remis par Florian Bercault propose un "guide universel de l'aménagement durable", qui sera le fruit de la convergence des référentiels d'aménagement et de management écoquartier ainsi que du manifeste issu de la démarche "Habiter la France de demain", menée l'an dernier par le ministère du Logement. Est également proposé un "accompagnement stratégique et opérationnel par le Cerema pour les écoquartiers entrant dans la labellisation. Un autre axe du livre blanc réside dans une aide financière et des formations gratuites, "lisibles et accessibles". Sera ainsi proposée la mise en place d'un comité des financeurs, selon Florian Bercault, qui serait composé des divers organismes étatiques comme l'Anru ou la Banque des territoires, pour permettre aux collectivités de s'engager avec davantage d'ambition dans la démarche écoquartier.

À l'avenir, la labellisation sera réservée uniquement aux écoquartiers livrés et vécus, c'est-à-dire correspondant aux étapes 3 et 4 de la démarche. "Le label est un instrument de communication, alors que les projets entrant dans la démarche ont davantage besoin d'accompagnement", fait valoir Florian Bercault. Enfin, le livre blanc proposera d'ouvrir le comité national écoquartier aux citoyens et habitants, ainsi que la création d'un comité scientifique, composé au moins du Puca (Plan urbanisme construction architecture), mais dont la composition finale n'est pas encore arrêtée.

Bâtiment et aménagement (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21505>) Collectivités territoriales (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21506>)

Environnement (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21508>) Pouvoirs publics (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21512>)

CONTACTER LE JOURNALISTE

SUIVRE CE SUJET